



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 février à 20 H 30, le Conseil de la Communauté de Communes des Combes s'est réuni à la salle de Justice et de Paix de Scey sur Saône et Saint Albin, après convocation légale sous la présidence de Madame Carmen FRIQUET

Étaient présents : Bucey Les Traves : Jacques HEZARD ; Chassey les Scey : Julien BIGAND ; Chemilly : Nadine BAGUE ; Confracourt : Patrick BAUD ; Ferrières les Scey : Jean-Jacques MILLERAND ayant pouvoir de Pauline LOMBARD ; La Neuvelle Les Scey : Vincent ACHARD ; La Romaine : Roger RELANGE, Alain FRANCHEQUIN ; Mailley-et-Chazelot : Bertrand REZARD ayant pouvoir de Karelle LANDRY, Serge SANCHEZ, Pascal LORIOZ ; Neuvelle les la Charité : Patrick LE GARF ; Noidans le Ferroux : Jean-Louis BORDET ayant pouvoir de Noël LANGROGNET, Patrice BRUN ayant pouvoir de Rose TACI ; Ovanches : Jean-Louis DESROCHES ayant pouvoir de Denis BOURDON ; Pontcey : Jacky BAGUE ; Raze : Gérard CACHOT ; Rupt sur Saône : Laurent BEDIN ; Scey Sur Saône : Carmen FRIQUET, Jean-Pierre PECHINIOT ayant pouvoir de Christophe OTHENIN, Fanny BAILLET ayant pouvoir de Eddy VIEILLE, Christophe DUBOIS ; Soing-Cubry-Charentenay : Didier PIERRE, Maryse GLAUSER ; Traves : Fernand STEFANI, Thierry DUMONT ; Velleguindry et Levrecey : Éric MENNESSIEZ ; Vy le Ferroux : Laurent DELAIN ayant pouvoir de Jean-Marie LE BRETTON ; Vy les Rupt : Éric MASOYE.

Étaient absents : Aroz : Noël LANGROGNET (excusé ayant donné pouvoir à Jean-Louis BORDET) ; Baignes : Denis BOURDON (excusé ayant donné pouvoir à Jean-Louis DESROCHES) ; Boursières : Jacques MARQUETON (excusé) ; Chantes : Laëtitia DUPONT (excusée) ; Clans : Christophe ORTIGER (excusé) ; Noidans le Ferroux : Rose TACI (excusée ayant donné pouvoir à Patrice BRUN) ; Rosey : Christophe RERGUE (absent) ; Scey Sur Saône : Christophe OTHENIN (excusé ayant donné pouvoir à Jean-Pierre PECHINIOT), Karelle LANDRY (excusée ayant donné pouvoir à Bertrand REZARD), Eddy VIEILLE (excusé ayant donné pouvoir à Fanny BAILLET), Pauline LOMBARD (excusée ayant donné pouvoir à Jean-Jacques MILLERAND) ; Soing-Cubry-Charentenay : Richard SEYLLER (excusé) ; Velle le Château : Jean-Marie LE BRETTON (excusé ayant donné pouvoir à Laurent DELAIN).

Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T., M. Didier PIERRE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Date de convocation des membres : 22/02/2024

Nombre de membres en exercice : quarante deux

* * * * *

Délibération N° 4/24 : Validation du projet de révision du zonage d'assainissement de Greucourt

Conformément à la délibération 91/23 du 21 novembre 2023, la mise à enquête publique du projet de révision du zonage d'assainissement de la commune déléguée de Greucourt (commune de La Romaine) s'est déroulée du 22 décembre 2023 au 26 janvier 2024 inclus.

Le commissaire enquêteur a transmis son rapport ainsi que ses conclusions et son avis motivé à la Communauté de Communes le 13 février 2024 : « *La modification du zonage d'assainissement de Greucourt apporte une réponse favorable aux exigences et aux nécessités validées par le SDAGE pour le bassin Rhône-Méditerranée.* », avec toutefois une réserve : « *Revoir le plan du futur réseau d'assainissement (annexe 2 du dossier d'enquête) en matérialisant la conduite sur la route communale n°103 allant de Fresnes Saint Mames à Vaudey dénommée « rue du Paquey » (nord du bourg) afin de desservir les habitations présentes dans cette rue.* »

Il est précisé que ces travaux étaient bien prévus, mais que la rue étant partagée avec la commune voisine de Fresne St Mamès, la canalisation n'avait pas été dessinée sur le plan. Le plan sera mis à jour.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider la révision du zonage d'assainissement de la commune de Greucourt tel que mis à l'enquête publique ;
- de lever la réserve concernant la rue du Paquey et de demander à l'entreprise Géoprotech de mettre à jour le plan
- d'autoriser la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du zonage d'assainissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Carmen FRIQUET

